



Lettre d'information n°152 décembre 2025



CHAMBERY & AIX-LES-BAINS

Indemnisation pour les abonnés Canal Plus : vous avez jusqu'au 31 12 2025

En 2018, les abonnés à la chaîne cryptée subissaient une hausse de leur abonnement de 2 à 5 euros sans leur consentement. L'action de groupe conduite par l'UFC a débouché sur [un accord avec la chaîne](#). Il acte une indemnisation de 20 à 75 euros selon les abonnements. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour la demander. Toujours abonné ou ayant résilié après le 31-05-2020, la chaîne doit vous contacter. Sinon, votre demande est à adresser à Canal+ [par courriel](#) avec les justificatifs demandés.

Les labels bio se valent-ils d'un pays à l'autre ?

La Commission européenne pense que oui en acceptant des équivalences dans ses accords internationaux. Les sceptiques sont persuadés que seuls les produits bio français sont à peu près fiables. En fait, [la norme européenne est robuste](#) et le système de contrôle fiable. Par contre, la bio vue des Etats-Unis, du Brésil, de Chine ou d'Inde est plus laxiste dans ses principes et dans son contrôle.

Choisissez-vous Yuka ou le Nutri-Score ? Quand la désinformation fait rage

Pauvre Nutri-Score ! Alors que la rigueur scientifique et la transparence de son algorithme sont incontestables, il est encore et encore [dénié](#) par une partie de la filière agro-alimentaire, et perçu comme [moins rigoureux que les plateformes de notation](#) nutritionnelles. Un comble quand on sait que les trois grandes plateformes (Yuka, Open food facts, Quel produit ?) notent largement les produits à partir de leur Nutri-Score, et ne sont pas toujours d'une transparence absolue dans leurs paramétrages.

Quels sont les fruits et légumes les plus contaminés par les pesticides ?

Notre nourriture est contaminée par au moins [183 types de résidus de pesticides](#) : une pollution stable mais dont l'effet cocktail – le mélange de ces produits – est peu documenté (1 échantillon sur 4 est concerné, tout de même). Tous les aliments ne sont pas concernés [au même niveau](#), et les résultats sont parfois contre-intuitifs. Si vous n'avez pas les moyens d'acheter du bio, préférez quand même manger des fruits et légumes à des aliments gras, salés ou sucrés, ou des produits ultra-transformés.

Chauffage au bois : vigilance sur les points de vente.

La pression de la demande pour ce type de chauffage a eu un impact sur les prix du marché du bois-énergie (bois compressé, bois-bûche, granulés), [générant un environnement propice aux abus](#) : défaut d'affichage du prix, absence du montant des frais de livraison, informations manquantes ou fausses sur la longueur des bûches, taux d'humidité, essences des bois, droit de rétractation non signalé. Informez-vous avant tout achat. Un litige ? Contactez votre association locale de l'UFC-QC.

Véhicules ne roulant pas : l'assurance reste obligatoire

Le choix de ne pas assurer un véhicule restant continuellement au garage par souci d'économie est contraire à la loi et source de risques. L'article L 211-1 du code des assurances est explicite : tout « véhicule terrestre à moteur » même s'il ne roule pas [doit être assuré](#) à minima en responsabilité civile. En effet, même immobilisé un véhicule reste une source de risques pour son propriétaire et/ou des tiers (incendie, explosion, collision sur un parking public,...). Seuls les véhicules cumulant une absence de leurs roues, batterie et réservoir peuvent échapper à cette obligation d'assurance.

Nouvelle tendance des constructeurs: vendre des options après l'achat d'un véhicule

Tesla a lancé la pratique et les autres constructeurs suivent. Les véhicules sont de plus en plus vendus avec des "options activables" par achat en ligne ou même par abonnement, tout cela à partir d'un smartphone connecté à l'informatique du véhicule. Les options sont physiquement présentes sur la voiture, mais pas activées de série. Un moyen efficace pour faire payer l'acheteur plus cher que prévu.

Voitures : les deux malus écologiques 2026

La réglementation se durcit à nouveau pour les voitures neuves. Avec l'abaissement du seuil de rejet de CO₂/km, 72% des véhicules seront concernés. S'y ajoutera le malus au poids à partir de 1.500 kg. Des éléments à prendre en compte avant de passer commande ; ils peuvent doubler le prix initial (plus de 100.000€ pour les plus grosses Audi, BMW,...). Les citadines à essence (type Clio 90CV) verront leur malus écologique augmenter de 50% environ.

Les pompes à chaleur sont-elles l'avenir du chauffage décarboné ?

L'urgence climatique nous impose l'abandon des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz). Après avoir réalisé l'isolation des bâtiments, l'électrification des usages énergétiques pour le chauffage, comme pour les mobilités, semble inévitable. L'ADEME a étudié les enjeux des différents types de pompes à chaleur. Cette solution impose de disposer d'une électricité décarbonée abondante.

Certificats d'économie d'énergie : l'état fait des cadeaux avec votre argent !

Par ce système en place depuis 20 ans, l'État oblige les fournisseurs d'énergie à subventionner des travaux censés économiser l'énergie. Bien sûr, ces coûts sont directement répercutés sur nos factures de gaz, d'électricité et de fioul. Ce sont donc tous les consommateurs qui paient pour des travaux dont l'efficacité n'est pas vraiment contrôlée. Leur montant est annoncé à la hausse en 2026.

Booking.com victime ou complice ? Attention à vos paiements.

Parce que des malfrats ont réussi à installer un logiciel frauduleux sur la plateforme de Booking.com, vos identifiants de connexion peuvent être aspirés. Vous êtes ainsi contactés pour « confirmer » votre réservation en donnant vos identifiants bancaires. Et les malfrats effectuent des paiements à partir de votre compte. Le site cybermalveillance.gouv.fr fournit quelques conseils.

Face au fisc n'hésitez pas à faire appel au médiateur

Le « médiateur de Bercy » est gratuit, rapide et impartial. Il traite les litiges de tous montants. Après rejet de sa demande par l'administration, tout contribuable peut saisir le médiateur avec de réelles chances de succès puisque les deux tiers des médiations se concluent positivement, et en 90 jours.

Déclarez les freinages fantômes que vous avez connus

Un appel à témoins en ligne est lancé par le Ministère des Transports pour cerner l'origine de ces incidents potentiellement graves qui voient votre voiture freiner sans que vous l'ayez demandé. Trois hypothèses sont évoquées ; défaut de logiciel, défaut de recalibrage après réparation, influence de certaines conditions météorologiques. Une forte participation permettrait d'aboutir rapidement.

Quelle indemnisation pour les bagages volés dans le train ?

Chaque mois, plusieurs centaines de bagages sont volés à bord des trains français. La surveillance et le traçage des bagages est beaucoup plus limitée qu'en avion. Or, la SNCF n'est pas tenue pour responsable de la perte ou du vol des bagages sauf dans le cas de bagages enregistrés (service de livraison à domicile). Dans le train, soyez donc vigilant et gardez toujours l'œil sur votre valise.

Peut-on retirer de l'argent liquide ailleurs qu'à un distributeur automatique ?

Oui ! Depuis 2019, il est possible de retirer des espèces auprès de commerçants volontaires mais ce dispositif est limité aux clients ayant la même banque que le commerçant. A partir du 1^{er} janvier 2026, ces lieux de retrait seront progressivement accessibles à un nombre croissant de détenteurs de cartes. Toutefois, cette solution constitue avant tout un dépannage et n'a pas vocation à remplacer les DAB.

Pour d'autres informations, rendez-vous sur nos sites internet de Chambéry et d'Aix-les-Bains